

## Preter un terraion pour une exposition au publis

Par kcatherine, le 15/04/2008 à 16:50

Je souhaite preter un terrain qui m'appartient à un ami pour exposer au public ses oeuvres. Faut il une assurance particuliere et faut il faire une declaration quelque part pour etre dans la légalité vis à vis des impots ou de tout autre organisme qu'il soir?